

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire
Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)
Vu loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire
Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins

L'an deux-mille-vingt-et-un, le mardi 7 décembre à 18h30, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à BELIN-BELIET (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 30 novembre 2021

Étaient Présents en présentiel : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de Mme ARDOUIN Aimée et de M. PAIN Cédric, **M. DUFAY Michel**, **M. SORE Serge** portants pouvoirs de M. SARTRE Philippe et de Mme MESPLES Olga, **Mme WEBER Sophie** portant pouvoirs de M. BACHÉ Alain et de Mme LE YONDRE Nathalie, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoirs de M. GILLÉ Hervé et de M. GLEYZE Jean-Luc, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de Mme BEAUMONT Patricia et de M. COUTIERE Dominique, **Mme LONGUET Anne-Sophie**, **M. FORET Thierry**, **M. DECLERCQ Cyrille**, **M. DUNOGUES Yves**, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis**.

Étaient Présents en visioconférence : **M. BAUDE Vital**, **M. LAGRAVE Renaud**, **Mme BREQUE Claudie**, **M. TULARS Bernard**, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoir de M. DELUGA François, **Mme MARIE Lucie**, **M. SAINTORENS Denis**, **Mme TAPIN Maylis** portant pouvoir de M. CARRERE Paul.

Absents excusés (pouvoirs) : M. BACHÉ Alain ayant donné pouvoir à Mme WEBER Sophie, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à Mme WEBER Sophie, M. GILLÉ Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. GLEYZE Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, Mme BEAUMONT Patricia ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à Mme TAPIN Maylis, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme ARDOUIN Aimée ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme MESPLES Olga ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent.
Absents : M. TAUZIN Arnaud (excusé), Mme LARRUE Marie (excusée), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. BOUFFIN Yann (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), M. MARTINEZ Manuel (excusé), M. BLANC-SIMON Jean-Luc (excusé), M. DURRIEU Michel, Mme TOSTAIN Emmanuelle.

COOPERATION INTERNATIONALE

MAROC

Projet de coopération frais de déplacement

Le comité syndical a approuvé le 25 novembre 2019 un projet de coopération avec le territoire marocain de Volubilis-Zerhoun, dans la province de Meknès.

Cette coopération vise à saisir les enjeux, identifier la pertinence et évaluer les exigences pour approcher une problématique d'aire protégée dans le contexte de la loi marocaine et la prédisposition des acteurs locaux.

Les résultats attendus, dans le cadre d'une démarche de partage et de co-construction, sont la création d'un parc naturel à l'instar des parcs naturels régionaux français, le renforcement des compétences en matière de gestion des aires protégées et la mise en place d'une gouvernance de territoire

Le projet est co-financé par le Ministère des affaires étrangères et le département de la Gironde et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20211207-138-2021-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021

La crise sanitaire n'a pas permis, depuis lors, d'avancer réellement sur la mise en œuvre du projet, hormis deux déplacements et un travail d'accompagnement à distance sur les questions de diagnostic de territoire.

Nous souhaitons en accord avec nos partenaires redévelopper la dynamique de coopération entre nos deux territoires en rencontrant le nouvel exécutif Marocain et vice versa, et en démarrant l'ensemble des opérations.

Calendrier de mise en œuvre prévisionnel :

Déplacement au Maroc des équipes politiques et techniques du PNR et ou des techniciens de structures partenaires au Parc :

- Début 2022 : déplacement de 4 techniciens du PNR
- Début 2022 : déplacement des élus et cadres techniques
- Printemps 2022 : déplacement pour la caravane naturaliste des équipes patrimoine naturel et structures partenaires
- Printemps 2022 : déplacement équipe technique tourisme – EE et partenaires associés
- Automne 2022 : déplacement équipe politique et technique

Hébergement sur le territoire du PNR, lors des différents temps d'échanges prévus dans le cadre de ce projet, des équipes politiques et techniques du territoire de Meknès.

- Début 2022 : accueil de l'équipe politique du territoire

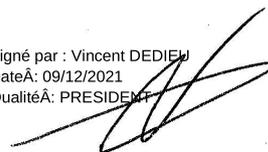
La prise en charge de l'ensemble des frais occasionnés par l'ensemble de ces déplacements temporaires (frais de transport, de repas et d'hébergement), est comprise dans le financement acquis au titre du projet.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, DECIDE à la majorité (un vote contre M. DUFAY Michel) :

- **DE VALIDER** la prise en charge de ces frais occasionnés par les déplacements temporaires au titre du projet ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les actes afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 9 décembre 2021

Signé par : Vincent DEDIEU
DateÀ: 09/12/2021
QualitéÀ: PRESIDENT



Vincent DEDIEU
Président du Syndicat Mixte

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20211207-138-2021-DE
Date de télétransmission : 10/12/2021
Date de réception préfecture : 10/12/2021